



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11/12/2023

FRANCE 2030 : ROLAND LESCURE ET JEAN-NOËL BARROT ANNONCENT LES 12 NOUVEAUX LAUREATS DU DISPOSITIF « PREMIERE USINE »

Le président de la République a rappelé, ce lundi 11 décembre à Toulouse, les premiers impacts du plan France 2030 sur l'économie dans de nombreux domaines stratégiques comme l'énergie, la mobilité, la santé, le spatial, la décarbonation, l'agriculture, la culture, ou encore les technologies numériques. La réindustrialisation est un des axes clés du plan avec l'ambition de faire émerger au moins 100 sites industriels par an et d'accélérer la croissance des entreprises françaises à un niveau européen. A cette occasion, Roland Lescure, ministre chargé de l'Industrie, et Jean-Noël Barrot, ministre chargé du Numérique, annoncent 12 nouveaux lauréats du dispositif « Première usine ». Depuis le lancement du dispositif, ce sont déjà 51 projets industriels soutenus.

L'appel à projets (AAP) « Première Usine », opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, est destiné aux start-ups et aux PME innovantes porteuses d'un projet ayant une vocation industrielle. Lancé en 2022, ce dispositif permet de faciliter l'industrialisation de productions innovantes et stratégiques sur le territoire français. Il s'inscrit dans la dynamique de reconquête industrielle amorcée par l'Etat avec France 2030.

À l'issue des quatre premières vagues, ce sont au total 51 projets qui sont soutenus à hauteur de 240 millions d'euros de soutien public pour financer leurs premières implantations industrielles, représentant au total plus d'1 milliard d'euros d'investissements productifs.

Dans le cadre de cette quatrième relève, 12 projets¹ seront soutenus à hauteur de 60 millions d'euros de

¹ Annexe 1

soutien publics, permettant un total de 240 millions d'euros d'investissements productifs. Ils viennent s'ajouter aux 39 projets lauréats² des relèves précédentes.

Les lauréats de cette relève opèrent dans des secteurs d'intérêt prioritaire (biologie, électronique, transport et matériaux bas-carbone, recyclage, énergie et agroalimentaire), avec un fort potentiel de croissance.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan « Start-ups industrielles » de l'Etat, qui vise à convertir l'excellence de la recherche et de l'entrepreneuriat français en réussites industrielles et productives. À ce jour, plus de 1900 start-ups à vocation industrielle ont été identifiées sur le territoire, représentant un fort potentiel de réindustrialisation et un intérêt socio-économique structurant (création d'emplois, investissements, attractivité des territoires). C'est pourquoi le Gouvernement a renforcé les dispositifs de soutien à l'industrialisation et a fixé un objectif de 100 sites industriels inaugurés par ces entreprises en 2025.

Au-delà de l'accompagnement financier, France 2030 soutient les pépites françaises et les aide à accélérer leur industrialisation et leur croissance grâce à un accompagnement extra-financier en coopération avec les services de l'Etat dans le cadre du programme French Tech 2030, copiloté par la Mission French Tech, le Secrétariat général pour l'investissement et Bpifrance.

Liste des entreprises lauréates de la quatrième relève de l'appel à projets Première Usine :

- **PERS de CIXI - Sillingy (Auvergne-Rhône-Alpes)**

CIXI souhaite révolutionner le monde du vélo en développant une technologie de pédalage purement électrique permettant de supprimer la nécessité du passage des vitesses ou d'introduire le freinage régénératif.

- **CSBT de CSBT Environnement - Bayeux (Normandie)**

CSBT Environnement s'engage sur le traitement et la valorisation de déchets de coques de coquilles St Jacques en carbonate de calcium de haute qualité.

- **GAMING ENGINEERING - Lérrouville (Grand Est)**

GAMING ENGINEERING développe des solutions d'assemblage innovantes, adaptées aux nouveaux besoins de l'industrie automobile.

- **INOCEL DEVELOPMENT – Belfort (Bourgogne - Franche-Comté)**

INOCEL DEVELOPMENT conçoit des piles à combustible compactes et de fortes puissances pour offrir une alternative fiable aux moteurs thermiques.

- **JACIR – Criquetot-sur-Longueville (Normandie)**

JACIR propose des solutions innovantes de refroidissement évaporatif et adiabatique, plus respectueuses de l'environnement.

- **NETRI - Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)**

NETRI propose aux industries de la santé de générer des mini organes humains sur puce qui, couplées à des traitements en IA, permettant de prédire l'effet clinique d'un candidat médicament.

- **SOLIDSAIL MAST FACTORY - Lorient (Bretagne)**

SOLISAIL MAST FACTORY conçoit et produit des mâts carbone de grande dimension pour la propulsion vélique de grands navires.

- **UNITY SEMICONDUCTOR - Montbonnot-Saint-Martin (Auvergne - Rhône-Alpes)**

UNITY SEMICONDUCTOR permet aux fabricants de semi-conducteurs d'augmenter la productivité de leurs usines en contrôlant plus précisément la bonne réalisation des étapes de production.

² Annexe 2

- **VALAME - Hallennes-Lez-Haubourdin (Hauts-de-France)**

VALAME propose une solution de traitement chimique des déchets d'amiante dans une logique d'économie circulaire

- **VULKAM - Gières (Auvergne – Rhône-Alpes)**

VULKAM conçoit des métaux amorphes innovants et ambitionne d'établir un nouveau standard dans le domaine de la métallurgie.

- **SPSC – Sivry-Courtry (Ile-de-France)**

SPSC développe des matériaux de construction préfabriqués innovants pour participer à la décarbonation du BTP.

- **LISAQUA – Saint-Herblain (Pays-de-Loire)**

LISAQUA est une entreprise innovante qui développe un nouveau modèle de ferme aquacole de gambas à faible impact environnemental, sans antibiotiques et à proximité des consommateurs.

Opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, l'appel à projets est ouvert jusqu'au 15 décembre 2026. **Trois relèves intermédiaires auront lieu chaque année en avril, septembre et décembre.**

En 2024, ces dernières seront les 16 janvier, 16 avril et 11 septembre.

Consulter le cahier des charges sur le site de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-france-2030-premiere-usine>

Roland Lescure : « *Nous sommes fiers de voir émerger une génération de startups et de PME industrielles qui développent des innovations qui transformeront notre pays. Avec cette quatrième relève de ce dispositif « Première usine », l'Etat aura soutenu en quelques mois la création de 51 nouvelles usines partout sur notre territoire. C'est de la réindustrialisation concrète, durable et innovante. Je félicite chaleureusement l'ensemble des lauréats* »

Jean-Noël Barrot : « *Depuis 10 ans, mon ministère a accompagné plus de 20 000 startups françaises dans leur croissance. Aujourd'hui, grâce au plan France 2030, nous amplifions cette dynamique en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération de startups industrielles, capables d'innover en plaçant le numérique, la donnée et l'intelligence artificielle au service de la production industrielle. Toutes mes félicitations à ces 12 nouveaux lauréats que nous aiderons pour installer leur première usine.* »

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : presse@industrie.gouv.fr – 01 53 18 46 19

Cabinet de Jean-Noël Barrot : presse@numerique.gouv.fr – 01 53 18 43 42

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

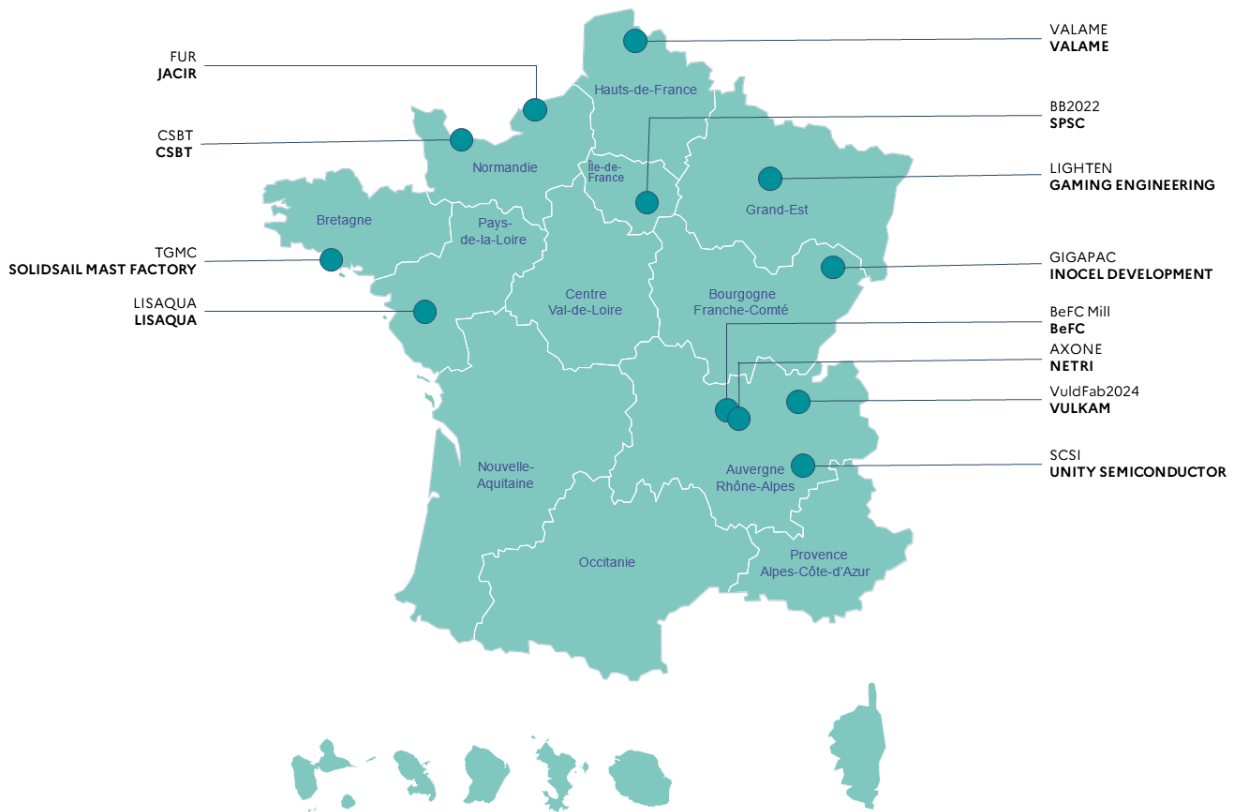
Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr – 01 44 97 04 49

À PROPOS DE FRANCE 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

ANNEXE 1 : 12 LAUREATS DE LA 4^e RELEVÉ DE L'APPEL A PROJETS « PREMIERE USINE »



ANNEXE 2 : 51 LAUREATS L'APPEL A PROJETS « PREMIERE USINE »

